

**COLLEGE PIERRE DE RONSARD
MER
2017-2018**

Innovation/expérimentation

Titre de l'action

Persévérance scolaire: La remob' à Ronsard

Objectifs de l'action (Qu'est-ce qu'on voudrait obtenir ?), Plus-value attendue pour les élèves / l'équipe / l'établissement

- > Passer d'un traitement curatif à un traitement préventif du décrochage PASSIF dès les premiers signes
- > Accompagner réellement les élèves décrocheurs plutôt que de les sanctionner

Plus-values:

- > Pour les élèves décrocheurs ou en décrochage: restaurer l'image d'une école qui les soutient et qui peut être un lieu de réussite à leur échelle
- > Pour les équipes: une modification des pratiques vers davantage d'accompagnement et de réflexion sur les parcours des élèves en difficultés
- > Pour l'établissement: progresser dans la prise en charge des enfants à B.E.P.

Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action. A quoi verra-t-on les changements ?

Quantitatifs:

- > moins de punitions / sanctions
- > nombre d'exclusion (de cours, temporaires, définitives)
- > résultats scolaires stabilisés à augmentés
- > orientation obtenue au terme de la scolarité
- > nombre de professeurs volontaires

- Qualitatifs:

- > participation en cours
- > motivation entretenue
- > orientation choisie
- > climat scolaire

Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet

Ce sont les élèves en décrochage passif de 5^e et 4^e qui sont concernés.

3 à 4 sessions de 6 semaines avec 6 à 8 élèves par session.

Disciplines engagées dans l'action (Nom des enseignants, si connu)

- 1 assistant pédagogique: Mme Dumas
- Technologie: M. Tournois
- Infirmière: Mme Jolly
- Enseignement spécialisé: M. Elie
- Documentaliste: Mme Frichet
- C.P.E.: Mme Morin
- Assistante sociale: Lise Rodrigues
- C.O.P.: M. Gilliard
- 1 contractuelle: Mme Méa - travaillant sur la classe relais de Blois

Développement de chaque phase significative de l'action, qui permet de comprendre ce qu'elle apporte aux élèves (y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les Ateliers en collège). S'il s'agit de la poursuite d'une action entreprise en 2016-2017, précisez éventuellement les nouvelles orientations.

Session 1 :

Etape 1 : Septembre : évaluation diagnostique des difficultés et besoins des élèves

Etape 2 : Octobre :

1. réunion de la cellule de veille pour repérage des élèves décrocheurs ou en cours de décrochage
2. Constitution du group d'élève
3. Planification des temps de travail, des objectifs de travail, des séquences et des modalités de prise en charge
4. Rencontre des élèves et des familles pour travailler avec eux sur les enjeux, les objectifs et leurs motivations pour se remobiliser

Etape 3 : Novembre-décembre 6-7 semaines

1. Travail avec les élèves sur les A.M. de la semaine : les élèves sont en cours le matin et pris en charge les A.M. pour leur raccrochage
2. Point sur leur situation : rencontres de ces élèves avec A.S. / C.O.P. pour échanges et construction d'un projet de raccrochage et d'avenir
3. Actions de remobilisation et de reconstruction de l'estime de soi : professeurs
4. Tutorat et lien entre les temps en classe d'appartenance et temps dans le dispositif : C.P.E.
5. Soutien scolaire et reprise des bases : enseignant spécialisé
6. Bilan avec l'élève
7. Bilan de l'équipe en gpds

Etape 4 : à partir de janvier

1. retour total en classe avec un suivi post-dispositif
 - a. des objectifs déterminés en concertation avec l'élève lui-même et avec accord de la cellule de veille
 - b. tutorat en quinzaine avec un professeur
 - c. adaptation des évaluations et accompagnement personnalisé
 - d. entretien avec la famille de façon mensuelle
2. si persistance des difficultés : retour en dispositif en session 3

Session 2 :

Reprise des étapes 1 à 4 selon le calendrier suivant :

E1 : novembre

E2 : décembre

E3 : janvier-février 6-7 semaines

E4 : à partir de mars

Session 3 :

Reprise des étapes 1 à 4 sur le calendrier suivant :

E1 : janvier

E2 : février

E3 : mars – avril 6-7 semaines

E4 : à partir de mai

Evaluation finale du dispositif: mai-juin

NOUVELLE ORIENTATION: suite aux bilans de l'action de l'année dernière, ce dispositif agit positivement sur les décrocheurs passifs.

Qu'est-ce qui ne va pas ? (Raisons du projet/contexte/constats)

Malgré du tutorat, de l'A.P. et la politique éducative menée, nous ne parvenons pas à prévenir, endiguer ou remédier totalement au décrochage des élèves. Dès les premiers signes des éléments de remédiation sont mis en place mais ils ne sont pas efficaces en cas de problématique importante. Des solutions (classe relais,

...) existent en externe du collège mais elles se heurtent à deux écueils : la distance avec les lieux d'accueil et surtout le fait que l'élève est « externalisé » de sa classe et donc de son lieu principal de socialisation. Nous avons donc cherché une solution correspondante à ces problématiques.

Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ? (Nom, qualité, mail) Année de 1ère contractualisation ?

M. Sauzedde Philippe et M. Porra, personnels de direction du collège: ce.0410631n@ac-orleans-tours.fr
Contractualisation en 2014, prochaine en 2018.

Comment envisage-t-on d'agir ? Qu'est -ce-qu'on envisage de mettre en œuvre ? Stratégie/Planification/action prioritaire/coordination

Notre parti pris de départ est de se positionner en disant que le décrochage des élèves est étayé et auto-alimenté par une détérioration de certains mécanismes fondateurs des acquisitions (estime / confiance en soi, motivation et maintien de l'envie d'apprendre, attrait pour la tâche, auto-évaluation positive de ses performances, participation aux apprentissages) et une augmentation de la distance à la zone proximale de développement de l'élève. Ainsi cette expérimentation adopte la démarche d'une pédagogie de projet. Elle s'appuie sur le concret de cette mise en projet, sur le décloisonnement des intervenants et d'un EDT classique ainsi que sur une redynamisation de l'estime de soi.

Notre action prioritaire est de construire ou de reconstruire pour l'élève un objectif / une finalité à sa scolarisation. Il faut qu'il investisse l'école comme un levier qui va lui permettre d'atteindre cette finalité.

En terme de planification : une évaluation diagnostique des besoins et de la problématique ; actions de remobilisation en s'appuyant sur les préconisations de cette évaluation et sur des entretiens entre l'élève et le C.O.P. et l'A.S. pour qu'il se construise cette finalité de rattrapage ; bilan et suivi post dispositif

La coordination sera assurée par notre référente décrochage/cellule de veille : Mme Morin CPE

Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? Eléments de changement : pour les élèves, pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour les dispositifs complémentaires en place ?

Afin de ne pas externaliser la problématique, ni le jeune, nous avons décidé de positionner le dispositif comme partie intégrante de l'EDT de l'élève. Nous le maintenons sur ses cours et dans sa classe le matin (soit 60%) et tous les après-midi, sur 3 heures, il est sur le dispositif de remobilisation. Cette solution permet à l'élève de ne jamais être sorti trop longtemps ou totalement de sa socialisation habituelle et de proximité.

Sur ces après midi, outre les prises en charge par le C.O.P. ou l'A.S., les professeurs intervenants construisent et proposent des actions ciblées (objectivées par la cellule de veille et personnalisées aux élèves inclus) de remobilisation pour aider l'élève à : reprendre confiance dans ses capacités, participer et ne plus être en échec lors de situations d'apprentissage, se sentir à nouveau bien au collège, se réapproprier le collège comme lieu de réussite et de construction de son avenir.

Comment communiquer explicitement et rapidement sur cette action ? Décrire le projet en une phrase Champ de la loi ? Thème ?

Pour le champ de la loi, nous sommes sur les fondements qui ont amené la réforme du collège: accompagnement personnalisé des élèves, prise en charge de la difficulté scolaire, non externalisation des problématiques et parcours avenir de l'élève.

Les vecteurs de communication sont les suivants: site internet du collège, C.A., réunions institutionnelles

Donner 4 mots-clefs qui couvrent le projet

- > Décrochage passif
- > Remobilisation
- > Réinvestissement de sa scolarité
- > Persévérance scolaire

